



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le  
lundi 13 juillet 2020 à la salle du Conseil municipal du centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : M. Daniel Charest, conseiller  
M. Lucien Leblanc, conseiller  
Mme Chantal Lebel, conseillère  
Mme Mélanie Côté, conseillère

Étaient absents : M. David Ferguson, maire  
M. Francis Levesque, conseiller  
M. Bertrand Breton, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

En l'absence de M. David Ferguson, maire, M. Lucien Leblanc, maire suppléant préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**Résolution n° 2020 - 07 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal du 08 juin 2020
4. Administration
  - 4.1. Liste des comptes payés - juin 2020
  - 4.2. Présentation des comptes à payer - juin 2020
  - 4.3. Rapport de trésorerie - juin 2020
5. Correspondance
  - 5.1. Bouffard Sanitaire Proposition budgétaire 2021
6. Protection incendie campings
7. Règlement n° 2020-001 concernant les chiens
8. Réseau de Protection animale BDC - Entente
9. Aquila D'Amours - Embauche et subvention
10. Mun. Pointe-à-la-Croix - Entretien chemin St-Étienne
11. Taille-haie
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE, l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 13 juillet 2020 soit accepté tel que présenté.

**2020 - 07 - 002 Période de questions**

Un citoyen est présent et échange avec le conseil municipal au sujet de la limite de vitesse sur le chemin Sillars.

**Résolution n° 2020 - 07 - 003 Adoption du procès-verbal du 08 juin 2020**

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 juin 2020 soit adopté tel que présenté.

2020 - 07 - 004 Administration

2020 - 07 - 004 - 1 Liste des comptes payés - juin 2020

Les comptes payés au mois de juin 2020 sont révisés et acquiescés pour un montant total de 23 185,31 \$.

Résolution n° 2020 - 07 - 004 - 2 Présentation des comptes à payer - juin 2020

Il est PROPOSÉ par M. Bertrand Breton  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
BOUFFARD SANITAIRE INC.	2 792.71
CIEU-FM	420.00
DONALD LEBOURQUE	150.00
HERVÉ ESCH	71.32
HYDRO-QUEBEC	509.25
JEAN-LUC LANDRY	120.00
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	200.59
KENT	1 621.93
LAURENTIDES RE/SOURCES INC.	221.67
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	125.29
MANN'S GARDEN CENTER	1 302.56
MAURICE BÉLANGER PAYSAGISTE	4 718.21
MRC D'AVIGNON	2 606.60
PIÈCES D'AUTO BM	748.55
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	1 738.76
TELUS	129.28
TÉLÉCOMMUNICATION DE L'EST	36.99
VISA DESJARDINS AFFAIRES	1 774.52
JASON BOURDAGES	400.00
<b>Total à payer</b>	<b>19 688.23</b>

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au 13 juillet 2020.

Hervé Esch

Directeur général et secrétaire-trésorier

2020 - 07 - 004 - 3 Rapport de trésorerie - juin 2020

Le rapport de trésorerie est présenté tel que suit :

<b>Solde d'ouverture</b>	<b>juin 2020</b>	<b>30 147.97</b>
<u>Revenus</u>		<b>49 211.92</b>
Taxes municipales	24 478.53	
Transferts reçus	1 975.00	
Autres revenus	22 758.39	

<u>Dépenses</u>		-	<b>31 688.27</b>
Fournisseurs	11 516.83		
Salaires et cotisations	19 894.89		
Autres dépenses	220.45		
Frais bancaires	56.10		

**Solde de clôture**      **juin 2020**      **47 671.62**

**Évolution**      **juin 2020**      + **17 523.65**

**2020 - 07 - 005**      **Correspondance**

**2020 - 07 - 005 - 1**      **Bouffard Sanitaire Proposition budgétaire 2021**

Le point est reporté à une séance ultérieure.

**Résolution n°**      **2020 - 07 - 006**      **Protection incendie campings**

CONSIDÉRANT      les circonstances particulières dues à la pandémie de Covid-19 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande l'accord de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix de bien vouloir réviser la tarification incendie pour les camping privés en fonction de l'occupation réellement constatée au plus haut de l'été 2020 et conséquemment de revoir sa facturation de protection incendie 2020.

**Résolution n°**      **2020 - 07 - 007**      **Règlement n° 2020-001 concernant les chiens**

**Avis de motion**      **AVIS DE MOTION** est donné par la conseillère Chantal Lebel que le Règlement n° 2020-001 concernant les chiens sera adopté à une séance ultérieure du conseil de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est.

**Résolution**      CONSIDÉRANT      le projet de Règlement n° 2020-001 concernant les chiens ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit actés la présentation et le dépôt du projet de Règlement n° 2020-001 concernant les chiens.

**Résolution n°**      **2020 - 07 - 008**      **Réseau de Protection animale BDC - Entente**

CONSIDÉRANT QUE      la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est désire adopter le Règlement n° 2020-001 concernant les chiens ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Mélanie Côté

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte l'entente du Réseau de Protection animale de la Baie-des-Chaleurs telle que présentée et le nomme organisme responsable de l'application dudit règlement ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est nomme M. David Ferguson, maire et M. Hervé Esch, directeur général comme personnes habilitées à signer tout document relatif à cette entente.

**Résolution n° 2020 - 07 - 009 Aquila D'Amours - Embauche et subvention**

CONSIDÉRANT l'offre présentée par l'organisme Semo Gaspésie-Les-Îles pour l'embauche de M. Aquila d'Amours dans le cadre d'un projet d'intégration à l'emploi incluant une subvention salariale ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité donne son accord pour participer à ce projet tel que présenté ;

QUE M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier soit nommé personne habilitée à signer tout document relatif à ce projet.

**Résolution n° 2020 - 07 - 010 Mun. Pointe-à-la-Croix - Entretien chemin St-Étienne**

CONSIDÉRANT QUE le chemin de Saint-Étienne est situé sur le territoire des Municipalités de Pointe-à-la-Croix et de Ristigouche-Partie-Sud-Est et qu'il est utilisé par les citoyens des 2 municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin nécessite de l'entretien sur la partie située sur le territoire de la Municipalité de Pointe-à-la-Croix ;

EN CONSÉQUENCE,  
Il est PROPOSÉ par M. Daniel Charest  
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande à la Municipalité de Pointe-à-la-Croix de bien vouloir envisager les réparations nécessaires afin de rétablir la circulation sur le chemin de Saint-Étienne.

**2020 - 07 - 011 Taille-haie**

Aucune résolution municipale n'est nécessaire concernant ce point.

**2020 - 07 - 012 Varia**

L'ensemble des élus du conseil municipal n'étant pas présents, aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour.

**Résolution n° 2020 - 07 - 013 Levée de l'assemblée**

À 19h45, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.  
Accepté.

---

**David Ferguson**  
Maire

---

**Hervé Esch**  
Directeur général et secrétaire-trésorier